meilleurtaux Placement
18 rue Baudrairie 35000 Rennes
marque exploitée par MeilleurPlacement SAS
RCS Rennes 494 162 233

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Avenant au Contrat
CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR
~ ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE ~
(FR0013222353)

Souscripteur* :_____ **Co-souscripteur ** :**_____

Date de naissance* : _____ **Date de naissance** :**_____

Adresse : _____ **Adresse :** _____

_____ _____

Nom de Contrat* : _____

Numéro de Contrat* : _____

Courtier : _____

**Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

***Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

☐ J'effectue sur mon contrat un versement libre complémentaire ou initial* d'un montant de (100 euros minimum) _____ €, à investir sur le support en unités de compte **ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE (FR0013222353).**

Joindre impérativement le Bulletin de versement libre complémentaire sur lequel sera indiquée la répartition totale du versement libre complémentaire ou initial*.

**Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre ce bulletin au bulletin de souscription*

☐ **J'effectue un arbitrage** selon la répartition suivante :

- Désinvestissement à partir d'un (des)supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :

Libellé du support	***Code ISIN***	***Montant brut en euros ou en %****

- Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE (FR0013222353)

Joindre impérativement le Bulletin d'arbitrage en cas de réinvestissement vers d'autres supports

**Rayez la mention inutile*

Mode de règlement :

☐ par chèque bancaire, ci-joint n°_____ libellé **à l'ordre de Generali Vie exclusivement** et tiré sur le compte du Souscripteur, auprès de la banque :_____

☐ par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte **de Generali Vie exclusivement**, et tiré sur le compte du Souscripteur auprès de la banque : _____

Tout versement en espèces est exclu.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphes(s)

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3– Courtier

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note d'Information valant Conditions Générales, règles applicables au support en unités de compte ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE sont les suivantes :

- **AVERTISSEMENT PRÉALABLE A L'INVESTISSEMENT DU SOUSCRIPTEUR** :

1- L'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT EN UNITES DE COMPTE ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE CONSTITUE UN PLACEMENT RISQUE. ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE INVESTIT PRINCIPALEMENT EN PARTICIPATIONS EMISES PAR DES SOCIETES NON COTEES EN BOURSE QUI PRESENTENT DES RISQUES PARTICULIERS ET NOTAMMENT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE. CE SUPPORT EN UNITES DE COMPTE NE BENEFICIE D'AUCUNE GARANTIE EN CAPITAL.
LES REVENUS OU PERTES ANNONCES DANS LE DOCUMENT D'INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR (DICI) REMIS AU SOUSCRIPTEUR S'ENTENDENT HORS FRAIS LIES AU CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION, ET HORS FISCALITE ET PRELEVEMENTS SOCIAUX APPLICABLES.

2- DANS TOUS LES CAS, ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE EST EGALEMENT EXPOSE AU RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :
LE SOUSCRIPTEUR PEUT SUBIR UNE PERTE EN CAPITAL TOTALE ET LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL INVESTI DANS L'INSTRUMENT FINANCIER PEUT ETRE NUL. EN EFFET, UN INVESTISSEMENT DANS LE FONDS ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE COMPORTE UN RISQUE DE MAUVAISE RENTABILITE. LA PERFORMANCE DU FONDS DEPENDRA DU SUCCES DES PROJETS DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE. CES SOCIETES N'ACCORDENT A LEURS ACTIONNAIRES AUCUNE GARANTIE CONTRE LES RISQUES DE PERTE EN CAPITAL OU DE CONTRE-PERFORMANCE EN TERME DE RENTABILITE EN CAS D'ECHEC DE LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT.

3- FISCALITE : TANT QUE LES PARTS SONT INVESTIES DANS LE CADRE DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION LA FISCALITE APPLICABLE EST CELLE APPLICABLE AU CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION. LE SOUSCRIPTEUR NE BENEFICIE DONC PAS DES AVANTAGES FISCAUX LIES A LA DETENTION DE PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT A RISQUES (FCPR)

ARTICLE 1 / CONDITIONS D'INVESTISSEMENT ET DE DESINVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT EN UNITES DE COMPTE ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE

L'investissement sur le support en unités de compte **ISATIS CAPITAL VIE & RETRAITE** sera réalisé lors d'un versement libre initial ou complémentaire ou d'un arbitrage.

Ce support en unités de compte n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion proposées au contrat (versement libre programmé, rachat partiel programmé, etc.).

Les désinvestissements de ce support dans le cadre d'un arbitrage ne sont pas autorisés pendant une durée d'investissement de 4 ans.

ARTICLE 2 / FRAIS AU TITRE DE L'UNITE DE COMPTE

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support

ARTICLE 3/ VALEUR LIQUIDATIVE ET DATES DE VALEURS

La valeur des parts de ce support en unité de compte retenue est celle :

En cas de versement libre : du 15ème jour ouvré maximum (ou le cas échéant le premier (1er) jour de cotation qui suit) suivant l'encaissement effectif des fonds par l'Assureur, sous réserves de la réception des pièces nécessaires.

En d'arbitrage : du 15ème jour ouvré maximum (ou le cas échéant le premier (1er) jour de cotation qui suit) suivant la réception par l'Assureur de la demande d'investissement, sous réserves de la réception des pièces nécessaires.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphes(s)

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3– Courtier

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

SIGNATURE(S)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du support en unités de comptes ISATIS CAPITAL VIE ET RETRAITE, présentant les caractéristiques principales de celui-ci.

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Fait à _____**, le** _____

(en deux exemplaires originaux)

Souscripteur : _____

Co-Souscripteur : _____

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

« Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP . »

Version valable à compter du 03/12/2019

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3– Courtier